



# Votre enfant va prendre le car scolaire l'année prochaine?

DEUX DÉMARCHES À FAIRE :

**1** L'inscription ou la ré-inscription  
au service des cars scolaires

L'inscription est possible à la mairie du domicile ou sur [www.eservices.nantesmetropole.fr](http://www.eservices.nantesmetropole.fr)

Du 3 mai  
au 13 juillet  
2018



**2** L'adhésion ou le renouvellement  
d'un abonnement TAN

Plus d'info sur [www.tan.fr](http://www.tan.fr) ou à l'Espace Mobilité TAN, situé à Commerce à Nantes

[transports.scolaires@nantesmetropole.fr](mailto:transports.scolaires@nantesmetropole.fr)  
[www.nantesmetropole.fr](http://www.nantesmetropole.fr)

Pour plus d'informations,  
contactez la mairie de votre domicile.